



Bulletin d'information n°12 Juillet 2019

ÉDITO

L'activité du SIAO 77 a été riche et soutenue au cours de ce deuxième trimestre 2019

La création du GCSMS le 24 juin dernier regroupant à présent les 8 SIAO d'Île de France est un événement majeur. « Le groupement Francilien de Régulation Hôtelière » constitué des 8 SIAO d'Île de France aura comme mission principale de gérer les réservations hôtelières pour la plateforme 115 franciliennes avec le PHRH. La gouvernance de ce GCSMS sera assurée en alternance tous les deux ans par deux SIAO.

Il nous a semblé important dans ce contexte de vous présenter un focus sur l'activité de la plateforme 115 depuis le 1^{er} janvier 2019 et notamment à répondre à des questions courantes qui nous sont posées et la présentation d'actions mise en places afin d'améliorer encore la prise en compte des demandes du public à la rue.

En lien avec cette actualité il est important de noter le désir de l'Etat de réformer l'accompagnement des publics mis à l'abri par les plateformes 115. Ainsi la DRIHL impulse une expérimentation d'un an pour l'évaluation des publics mis à l'abri par des départements franciliens hors de leur territoire.

Cette expérimentation débutera dès septembre et sera menée par l'équipe mobile liée à la plateforme 115 du SIAO (EMASM). Cette équipe sera renforcée durant la durée de l'expérimentation.

Avec la pérennisation des places hivernales nous atteignons aujourd'hui 1931 places d'urgence réparties sur le département, d'autres places sont créés un focus vous est présenté dans ce bulletin

Enfin je tiens à vous remercier, vous partenaires, qui œuvrez au côté du SIAO pour votre dynamisme et Les échanges constructifs qui contribuent à l'amélioration de l'accueil et services proposés à nos concitoyens les plus démunis

Priscille Ventura
Directrice du SIAO77

Actualité des SIAO

p2

La plateforme 115 en
chiffre et les projets en
cours

p4

Pérennisation des places
hivernales et création de
nouvelles places

p6

Les personnes âgées
de 18 à 29 ans

p8

Agenda

p10



Développé par **Laurent Thiesset**, coordinateur superviseur de l'observatoire du SIAO78, ce site regroupe différentes ressources pour les utilisateurs de nos deux départements. Un travail d'harmonisation des pratiques est en cours avec le SIAO78 et devrait prochainement aboutir à des mémos et tutos communs aux deux SIAO.

<http://sisiao.net> vous propose des documents téléchargeables liés au SIAO77, l'agenda, les contacts, la possibilité de vous inscrire aux prochaines sessions de formation SI-SIAO.



Des conseils de prévention, des distributions d'eau, de brumisateurs, une amplitude horaire plus importante pour les accueils de jours, l'ouverture de places supplémentaires, le renforcement des maraudes, des remontées chiffrées trois fois par jour font partie des actions mises en œuvre durant la période d'alerte que nous avons connues en cette fin du mois de juin 2019.

Création d'un GCSMS réunissant les SIAO franciliens

Le Préfet de Région et les Préfets de Départements ont souhaité régionaliser la réservation des nuitées hôtelières en s'appuyant sur la constitution d'un opérateur régional nouveau et unique au service de chaque SIAO (115) d'Ile-de-France.

L'Etat a décidé de créer un groupement de coopération sociale et médico-sociale. Le GCSMS sera en charge de la prospection, de la location, du conventionnement et du contrôle des prestations fournies.

Dans un second temps, cette réforme s'accompagnera d'une évolution visant à rapprocher l'accompagnement social des familles à l'hôtel de leur lieu d'hébergement.



En Seine-et-Marne un nombre important de demandes de logement ne peut être pourvu. Même après plusieurs années d'attente. Cette situation est différente en province. Dans certains territoires, des logements sont vacants et des offres d'emploi restent non pourvues.

Le projet EMILE propose une alternative à cette situation : un logement et un emploi pour des personnes en situation complexe avec leur logement, l'hôtel, l'hébergement, les personnes mal logées ou en logement précaire. C'est un nouveau départ avec un accompagnement adapté permettant de préparer ce projet. Cet accompagnement se poursuit à l'arrivée sur le nouveau territoire.

Lors de la dernière commission départementale du SIAO77, Monsieur Viscontini conseiller travail et emploi à la DIHAL ainsi qu'un représentant du GIP-HIS nous ont présenté ce projet innovant. Pour plus d'information [cliquer ici](#).



Nous avons assisté au séminaire qui s'est déroulé le 14 mai dernier. Les possibilités permises par ce nouvel outil sont extrêmement pertinentes.

La mise en œuvre de la refonte du SI-SIAO est annoncée pour le printemps 2020. Des étapes intermédiaires seront communiquées nous permettant de nous projeter sereinement.

Ci-dessous quelques extraits des interventions que nous avons souhaité partager avec vous. La citation de Monsieur VINQUANT fait écho aux créations de places présentées dans ce bulletin.

*Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier tous les acteurs territoriaux pour le travail exceptionnel qui a été accompli durant la période hivernale. Toutes les actions entreprises étaient nécessaires même si elles ne s'avèrent pas toujours suffisantes. Il existe des points de tension dans certains territoires en période de mobilisation, et ce en dépit de nos efforts. Certaines personnes ne peuvent accéder à aucune prestation. Nous devons donc démultiplier les solutions en aval, notamment vers le logement accompagné. Un plan important de création de places est prévu. **De plus, il convient de travailler sur l'aspect médico-social afin de lever les freins qui existent dans ce domaine.** La sortie de l'hébergement doit être étayée par des réponses dans les domaines somatiques ou de santé mentale. Il nous revient de répondre à ces situations à partir des fonctions d'hébergement et d'engager un parcours qui permette de trouver des points de sortie adaptés à chacun*



*L'objectif de la refonte technique consiste à gérer les deux activités de l'insertion et de l'urgence dans une application unique et intégrée. En effet, l'application insertion existante connaît une obsolescence technique qui nous a bloqué depuis quelques années. Il était donc indispensable de moderniser cet outil. **Le succès de la nouvelle application repose sur la mutualisation des bases, des fonctionnalités et sur une nouvelle ergonomie***

Gabriela BELAID

Cheffe de projet national SI SIAO

Jean-Philippe VINQUANT

Directeur général de la cohésion sociale

Le 115

depuis le 1er janvier 2019



294 appels
traités par jour.

Le temps d'attente
moyen est de
5 minutes et
35 secondes.



2445
personnes
mises à l'abri
chaque nuit

1092 enfants âgées
de moins de 18 ans.
303 enfants âgés de
moins de 3 ans



Chaque jour,
86 personnes
formulent une
demande qui
ne peut pas aboutir
à une mise à l'abri

65% des demandes
non pourvues le sont
en raison du manque
de places.



Le recensement des DNP
est communiqué quotidien-
nement à la DDCS et de
manière hebdomadaire à la
DRIHL.

Comment expliquer l'impos- sibilité de répondre aux ap- pels ?

La plateforme 115 peut con-
naître des pics d'appels : 350
appels en une heure. Au plus
fort de l'activité un travailleur
social de la plateforme peut ré-
pondre à 21 appels par heure.
Actuellement, les équipes peu-
vent être constituées de 3 tra-
vailleurs sociaux par roule-
ment. Si la liste d'attente des
appels pré décrochés est com-
plète, un message demande à
l'appelant de rappeler ultérieu-
rement.

De 14h30 à 15h l'équipe du
matin effectue les transmis-
sions avec l'équipe du soir, il
ne nous donc pas possible de
répondre durant cette demi
heure, nécessaire pour assurer
la continuité du service.

Durant combien de temps les familles mises à l'abri restent à l'hôtel ?

En moyenne, au 31 décembre
2018, les familles mises à l'abri
par la plateforme 115 du
SIAO77, le sont depuis 16
mois.

Cette valeur peut paraître éle-
vée pour une solution tempo-
raire répondant à l'urgence de
la situation. Mais elle est relati-
vement basse comparée au
temps de présence de familles
mises à l'abri par d'autres pla-
teforme 115. Egalement, le
temps de présence des per-
sonnes en centre d'héberge-
ment est en moyenne d'un an
et 6 mois.

La mobilisation des équipes
mobiles d'accompagnement à
l'hôtel (orientées par la plate-

forme 115 de Seine-et-Marne)
permet la fluidité et les sorties
des ménages mis à l'abri. En
juillet 2019 presque 9 ménages
sur 10 (hors ménages recon-
nus victimes de violences con-
jugales) bénéficient d'une éva-
luation SI-SIAO avec une pré-
conisation hébergement ou lo-
gement. Cette demande SI-
SIAO Insertion est un prérequis
à la sortie de l'hôtel.

Quelle est la part des DNP sur l'ensemble des de- mandes que reçoit la Plate- forme 115 ?

44% des demandes reçues
par la plateforme 115 sont non
pouvues en raison d'un
manque de places au cours de
la journée depuis le 1er janvier
2019.

En dehors des renouvelle-
ments, un peu plus d'un tiers
des ménages dont la demande
n'a pas pu être pourvue rappel-
lent la plateforme 115 et ob-
tiennent une proposition de
mise à l'abri (en moyenne 3.6
demandes/jours après la 1ere
demande)

20% des ménages ayant reçu
une réponse négative à leur
demande de mise à l'abri rap-
pellent la Plateforme 115 (en
moyenne 3,8 fois) mais n'ob-
tiennent pas de mise à l'abri.

46% des ménages ayant eu
une demande non pourvue ne
rappellent pas ou n'ont pas
rappelé la plateforme 115 entre
le 1er janvier et 30 juin 2019.

Projet en cours pour la Plateforme 115

Suite à une demande de mise à l'abri, il est demandé aux personnes de rappeler à intervalles réguliers durant la journée, pour connaître si une place peut être proposée. En limitant ces « rappels », nous pouvons améliorer notre capacité à répondre aux appels, aux demandes.

Ces actions seront développées au cours du mois d'août 2019

Ce qui se fait actuellement

Mise à l'abri à l'hôtel

La Plateforme 115 n'est pas réservataire des chambres d'hôtel. Le Pôle Hébergement et Réservation Hôtelière assure cette mission. Il est demandé aux familles de rappeler quasiment toutes les 3 heures pour pouvoir communiquer l'orientation et cela parfois plusieurs jours de suite (si la demande n'a pas pu être pourvue lors du 1er appel).

Il est demandé au ménage de rappeler la Plateforme 115 une seule fois au cours de la journée (l'heure exacte est communiquée par l'écoutant pour organiser ces rappels). Si une orientation est possible avant ce « rappel » les travailleurs sociaux de la plateforme contactent la famille et lui communiquent les informations relatives à la mise à l'abri.

Ce que nous proposons

Ce qui se fait actuellement

Mise à l'abri en HST

Une personne seule s'inscrit au HST en appelant le 115 au cours de la matinée, il lui est demandé de rappeler à 13h30 pour connaître les suites de sa demande.

Une personne seule s'inscrit au HST en appelant le 115 au cours de la matinée. Entre 13h30 et 14h30, un SMS lui est envoyé pour lui communiquer son orientation. Si la personne ne peut pas recevoir de SMS il lui est demandé de rappeler entre 15h30 et 16h30.

Ce que nous proposons

Ce qui se fait actuellement

Places vacantes à 21h15

Une personne seule orientée au HST ne se présente pas à la structure. À 21h15 la place est remise à la plateforme 115. Les personnes qui n'ont pas pu bénéficier d'une mise à l'abri appellent la plateforme 115 à cette même heure.

Ce que nous proposons

Si des places sont vacantes à 21h15, l'équipe de la plateforme 115 contacte les personnes dont la demande n'a pas pu être pourvue au cours de la journée (en raison de l'absence de places disponibles au moment de leur appel). Une personne est donc orientée sur une place qui potentiellement serait vacante. La personne initialement orientée ne s'y étant pas présentée, une autre personne bénéficie ainsi de cette place.

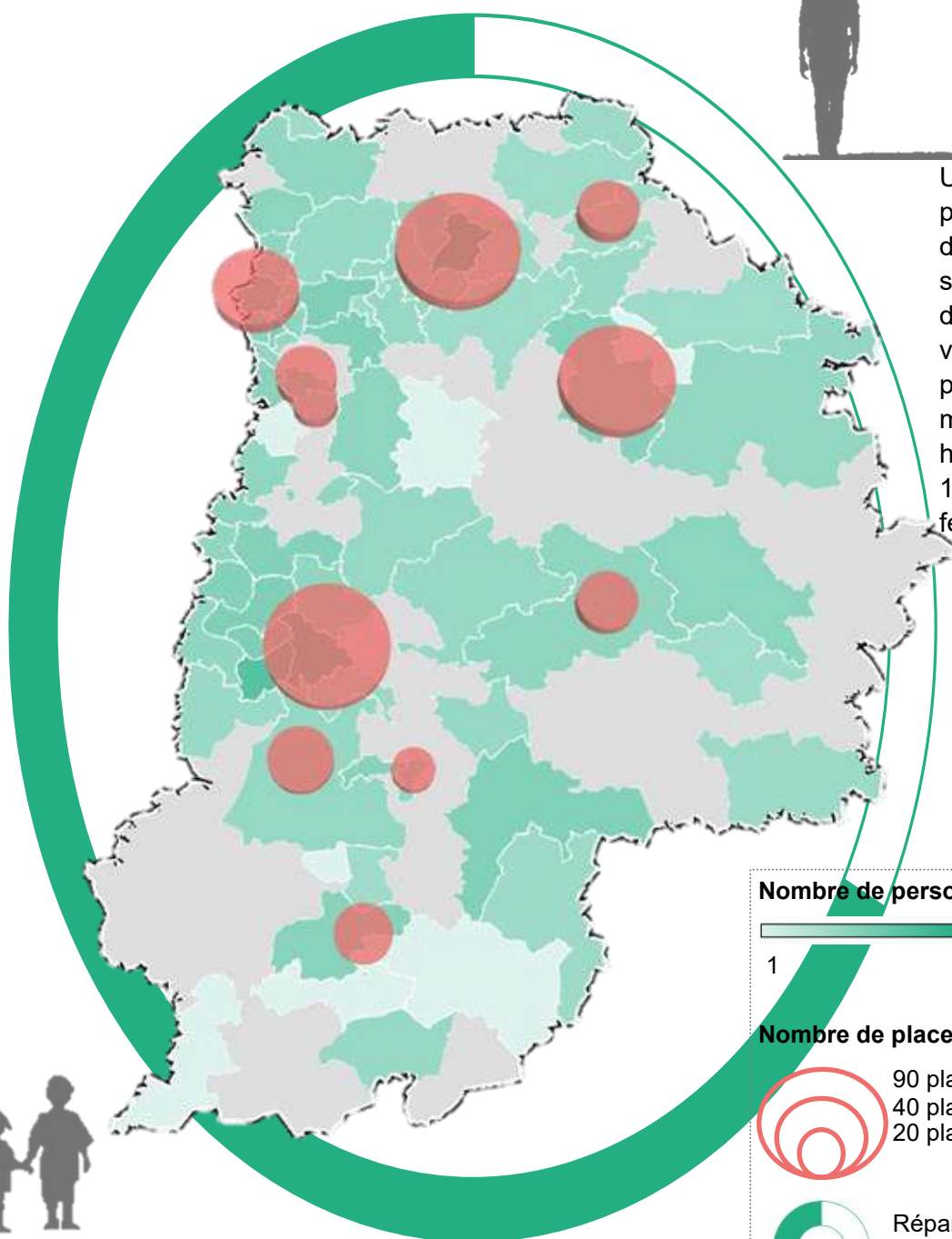
Pérennisation des places hivernales

354 personnes ont été accueillies en places hivernales.

Désormais les places hivernales pérennisées sont intégrées aux autres places d'hébergement d'urgence régulées par l'entité Hébergement Logement du SIAO. En juillet 2019 **1931 places de CHU** sont mises à disposition des personnes en situation de rue ou de vulnérabilité. En septembre 2015, nous recensons **449 places** d'hébergement de ce type.

Localisation des places d'urgences nouvellement créées

Localisation des demandes SI-SIAO reçues depuis le 1er janvier 2019 pour des personnes à la rue ou en situation de vulnérabilité



Les familles avec enfants représentent 61% des personnes en demandes depuis le 1er janvier 2019 dont 35% de familles monoparentales.

FOCUS : création de places

Places d'hébergement dédiées aux personnes sous main de justice

L'association ARILE établissement Horizon propose et développe des projets permettant l'accueil et l'accompagnement en partenariat avec les SPIP et le SIAO77 des personnes sous main de justice.

Un centre de stabilisation spécialisé et des places dites « éloignement auteurs de violences conjugales » existent. La DDCS 77 a décidé d'augmenter le nombre de ces places. L'accès à ce type d'accueil est désormais possible pour la juridiction de Melun.

Un projet permettant l'accueil de personnes sortant de détention et présentant de troubles psychiques, psychiatriques est également à l'étude.

Places d'hébergement d'urgence familles

En juillet 2019, l'association AURORE a ouvert un nouveau centre d'hébergement dont les places sont situées à Chelles et Vaires-sur-Marne, secteur particulièrement demandé. Il s'agit de 42 places en logement diffus pour des familles (dont 7 logements pour 5 personnes et 1 logement pour 8 personnes).

La singularité de ce centre d'hébergement se situe aussi dans l'accompagnement proposé. L'équipe pluridisciplinaire (éducatrice spécialisée, assistante sociale, infirmière, psychologue) est en partie issue de celle de CSAPA Georges Sand. L'accompagnement s'appuie sur les compétences et connaissances médico-sociales (pathologies, addictions) pour répondre aux besoins des personnes accueillies.

Pensions de Famille

L'association ALFI est présente en Seine-et-Marne avec 4 résidences sociales (personnes isolées actives ou très proches de l'insertion âgées de 18 à 35 ans) et désormais une deuxième pension de famille.

Cette nouvelle pension de famille est située à Lognes. 8 personnes orientées par le SIAO ont pu accéder à ce type d'accueil à la fin du mois de juin.

La rotation des places en pension de famille et en résidence accueil est très faible. Dans le cadre du plan en faveur du logement d'abord, le gouvernement a annoncé la création de 10000 places en pension de famille sur la durée du quinquennat. En octobre 2018, l'objectif de 1700 places créées en 2018 à été ramené à 1300 : à cette période 748 étaient créées.

RHVS PENCHARD

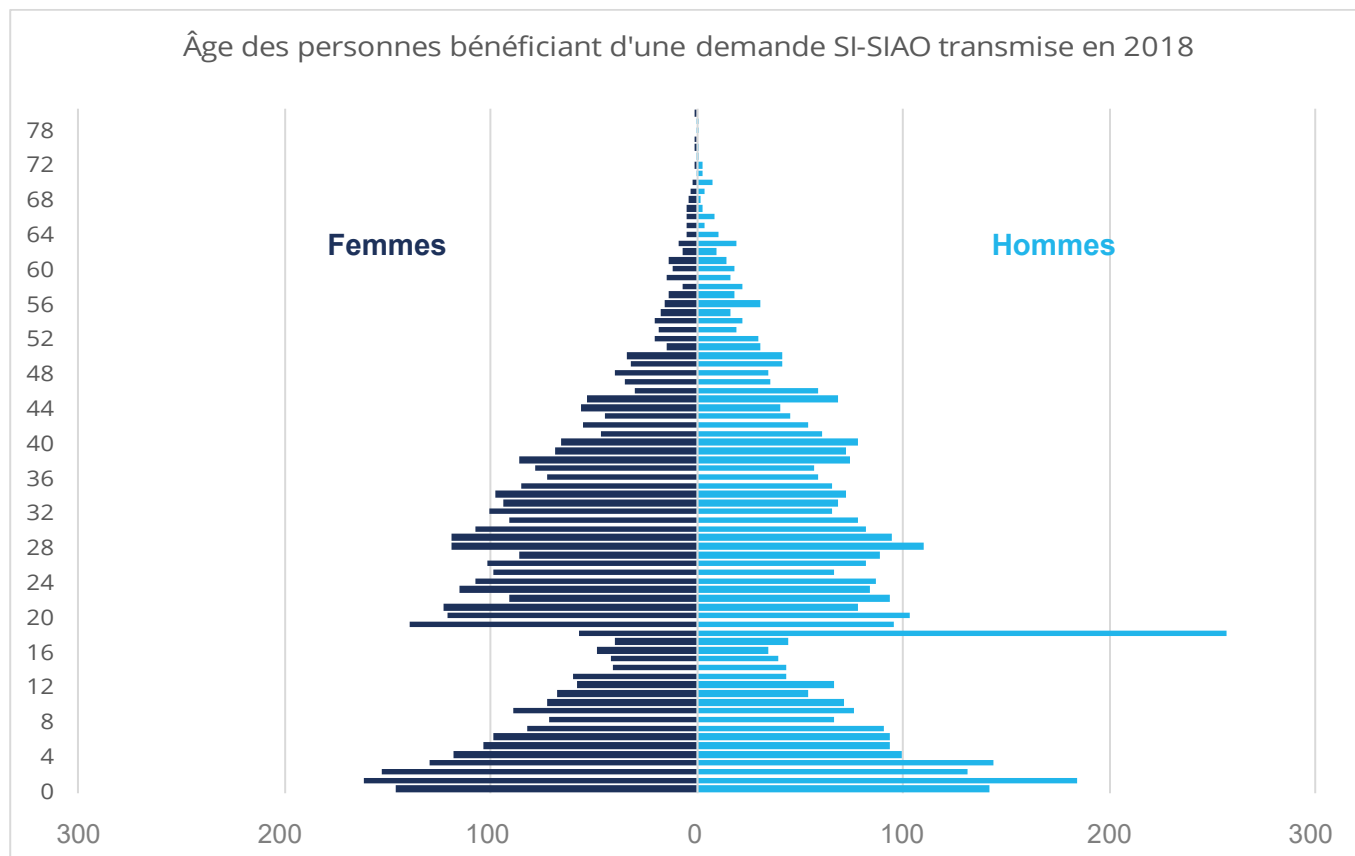
L'association EQUALIS, LA ROSE DES VENTS accueille et accompagne désormais des personnes orientées par la plateforme 115 du SIAO77 en résidence hôtelière à vocation sociale. Les ménages bénéficient de parties communes telle que les cuisines permettant l'élaboration des repas souvent complexe en chambre d'hôtel classique. Egalement, la résidence dispose de chambre PMR.

Un autre point fort de ce projet est la présence en continue d'une équipe de professionnels permettant l'accompagnement in situ des ménages mis à l'abri.

Des projets et actions collectives sont menés et l'inauguration aura lieu en 10 septembre 2019.

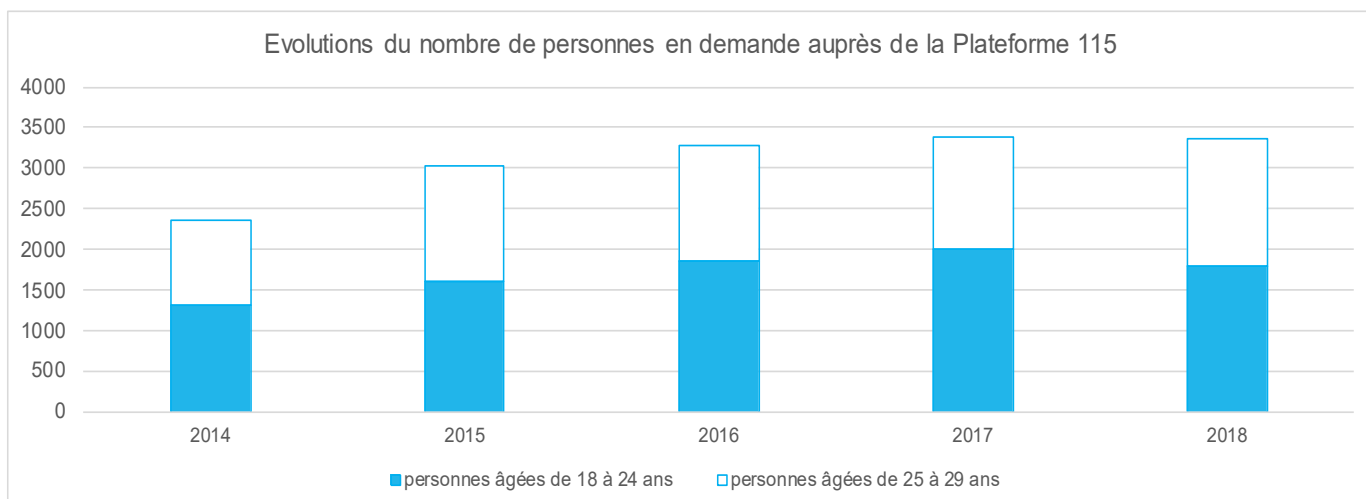
Les personnes âgées de 18 à 29 ans en demande auprès du SIAO77

A la rédaction du rapport d'activité 2018 du SIAO77*, le nombre de d'hommes âgés de 18 ans bénéficiant d'une demande SI-SIAO, présenté sur la pyramide des âges ci-dessous, nous a interpellé. Les associations intervenant dans le cadre de la protection de l'enfance, les équipes SSD, ASE et PJJ ont réalisé des demandes pour les personnes en fin de prise en charge. Ces demandes font apparaître une réalité parfois minorée.



Le nombre de personnes âgées de 18 à 29 ans en demande auprès de la plateforme 115 augmente : +1007 personnes entre 2014 et 2018. Cette observation peut être comprise par l'augmentation globale des demandes (pour l'ensemble des personnes, quelque soit leurs âges).

Le nombre de personnes seules, âgées de 18 ans, au moment de leur appel, a plus que doublé entre 2014 (62 personnes) et 2018 (148 personnes).

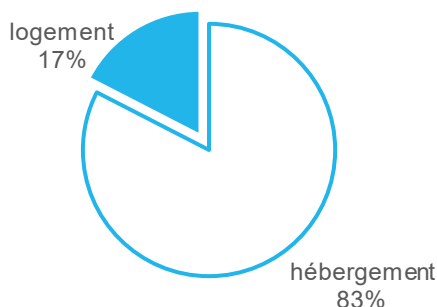


*Pour accéder au rapport d'activité 2018, [cliquer ici](#)

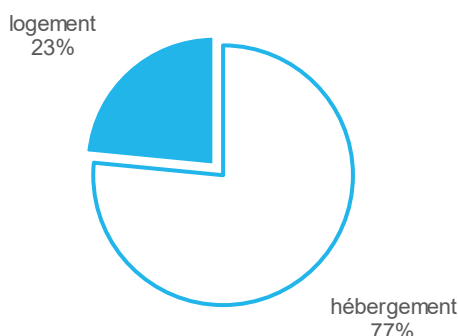
709 personnes isolées, âgées de 18 à 29 ans

ont réalisé une demande SI-SIAO depuis le 1er janvier 2019

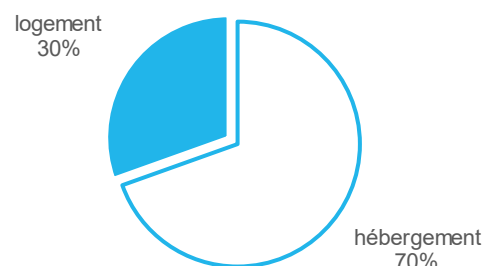
133 personnes âgées de 18 ans dont les préconisations sont :



450 personnes âgées de 18 à 24 ans dont les préconisations sont :



259 personnes âgées de 25 à 29 ans dont les préconisations sont :



Les situations au moment de la demande les plus représentées

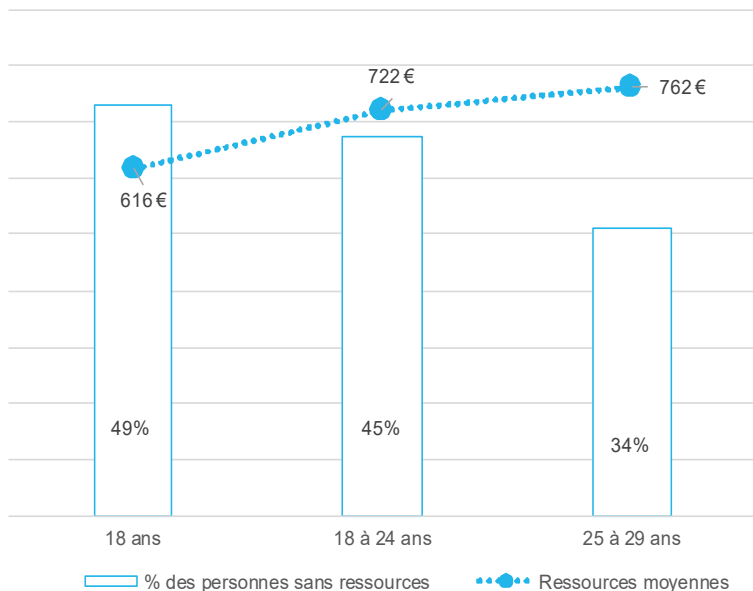
54% des personnes âgées de 18 ans sont pris en charge par l'ASE

22% des personnes âgées de 18 à 24 ans sont à la rue

13% des personnes âgées de 25 à 29 ans sont à la rue

Les situations au moment de la demande peuvent évoluer avec l'actualisation des demandes : **104 des 133 personnes âgées de 18 ans présentent un motif de demande : « fin de prise en charge ASE »**. La rupture des liens, de l'hébergement chez des amis, membre de la famille ou des tiers est également observée, particulièrement pour les jeunes femmes enceintes : **62 femmes âgées de 18 à 29 ans sont enceintes** au moment de leur demande. Pour 43 d'entre elles, le motif de la demande est la rupture des liens familiaux et/ou amicaux avec l'hébergeur.

Ressources



Des places 18-29 ans existent notamment en résidences sociales ou FJT. Une majorité des personnes en demande âgées de 18 à 29 ans disposent de ressources.

134 personnes sans ressource ont une situation administrative qui leur permet d'en bénéficier (personnes de nationalités françaises, UE ou hors UE disposant d'un titre de séjour ou d'un récépissé).

Le paiement de la redevance* de ces logements permet l'obtention des APL. Le délai entre l'obtention de cette aide au logement et l'entrée effective peut être un frein à la préconisation et/ou l'orientation.

Par exemple : une personne bénéficiant de la garantie jeune peut payer la redevance mais sera sans ressource pour subvenir à ses autres besoins. Cette difficulté est rencontrée le temps de l'instruction du dossier (en moyenne 3 mois) permettant de percevoir les APL.

Propositions permettant de répondre à cette difficulté :

Mobiliser une aide financière permettant de couvrir la part des APL de la redevance le temps de l'instruction du dossier. La FAS mène une expérimentation afin de répondre à ce besoin : [cliquer ici](#). D'autres alternatives peuvent être mobilisées : certaines structures acceptent le paiement du loyer résiduel (APL déduite) dès l'admission. L'APL est attribuée à partir de la date d'entrée : il y a donc un effet rétro actif qui est perçu par le gestionnaire. Peut être que le Fond d'Aide aux Jeunes pourrait être mobilisé?

Préconiser un **diagnostic** AVDL hors DALO à l'entrée en logement accompagné pourrait permettre de sécuriser le parcours de la personne. Un accompagnement dans le logement peut être proposé à l'issue du diagnostic ou une réorientation vers un dispositif plus adapté aux besoins de la personne.

Redevance : loyer + charges communes + fluides

Commissions de synthèse

27 septembre de 9h30 à 12h30 à l'association
LA ROSE DES VENTS/EQUALIS 400 chemin de Crécy, Mareuil-les-Meaux

18 octobre de 9h30 à 12h30 à l'association
EMPREINTES 6 rue des Epinettes, Bussy-Saint-Martin

22 novembre de 9h30 à 12h30 à l'association
RELAIS JEUNES 77 au 81 rue de Grenade 77550 Moissy Cramayel

Commission départementale

20 septembre de 9h30 à 12h30 à l'association
LA ROSE DES VENTS/EQUALIS 400 chemin de Crécy, Mareuil-les-Meaux

Formations SI-SIAO

9 septembre de 14h à 16h30 à l'association
LA ROSE DES VENTS/EQUALIS 400 chemin de Crécy, Mareuil-les-Meaux

7 octobre de 14h à 16h30 à l'association
LA ROSE DES VENTS/EQUALIS 400 chemin de Crécy, Mareuil-les-Meaux

18 novembre de 14h à 16h30 à l'association
LA ROSE DES VENTS/EQUALIS 400 chemin de Crécy, Mareuil-les-Meaux